

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

---

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF1

présenté par  
M. Giraud, rapporteur général

-----

### ARTICLE 6 TER B

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d'un article introduit au Sénat visant à aménager les conditions du bénéfice de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) réduite pour l'acquisition de logements intermédiaires.